

Fédération Sportive et Gymnique du Travail



**LIVRET
de FORMATION**

N° /

Brevet Fédéral d'Animation

spécialité Judo Ju-jitsu

mention Moniteur 1^{er} degré

Nom du stagiaire :

Prénom :

Organisme de formation :

Formation du au 20

LE BREVET FEDERAL D'ANIMATION

Ce *Livret de formation* est le document administratif fondamental de la formation au Brevet Fédéral d'Animation (BFA). Il a un double intérêt : vous informer sur les modalités de mise en place de la formation et d'obtention du diplôme, et permettre le suivi de votre cursus de formation. Il est ouvert lors de votre inscription et sera clos lors de la délivrance du diplôme. Il atteste de votre qualité de stagiaire en formation et des droits qui y sont attachés.

Le Brevet Fédéral d'Animation, qu'est-ce que c'est ?

1) Une Formation en alternance :

La formation s'effectuera en alternance entre des séquences en organisme de formation (cours théoriques et/ou pratiques) et des séquences de mise en situation d'animation en club (apprentissage de savoir-faire en situation réelle).

2) Un Tuteur :

Lors des *mises en situation d'animation* en club, le suivi pédagogique est assuré par un tuteur. Il est votre référent dans le club et son rôle est de :

- favoriser vos prises de contact avec les responsables du club,
- vous aider à résoudre les problèmes induits par la mise en situation d'animation,
- vous aider à préparer les épreuves de certification.

Cf. Annexe 4 - *Fiche d'évaluation en situation d'animation* destiné au tuteur pour des évaluations formatives de mi-parcours en fin de parcours. Cette fiche sera consultée par le jury lors des épreuves de certification.

3) L'acquisition et la validation de compétences :

La formation du BFA vise l'acquisition de compétences (cf. Annexe 5 - Référentiel de certification). Il s'agit des objectifs de formation c'est-à-dire ce que vous devrez être capable de faire en situation d'animation après la formation et les évaluations. Les compétences sont répertoriées selon qu'elles :

➔ font référence à des compétences considérées comme **communes à toutes les disciplines** : Unité de Compétences 1 (UC1). Celles-ci sont considérées comme transversales et une fois acquises, vous n'avez pas à les valider à nouveau si vous souhaitez passer une autre spécialité du BFA.

➔ font référence aux compétences **spécifiques à l'animation dans une discipline sportive** : Unité de Compétences 2 (UC2).

4) Des contenus de formation :

Les contenus de formation à savoir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour acquérir les compétences visées sont répertoriées dans : le *Guide des connaissances générales* et le *Guide de la Spécialité*.

5) Des épreuves de certification :

Des épreuves permettent de vérifier l'acquisition des compétences : voir les conditions de certifications des différentes unités de formation.

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA FORMATION

Organisme de Formation :

Comité : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom et prénom du Président : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom et prénom du responsable pédagogique: _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

La Formation :

Formation au Brevet Fédéral d'Animation :

Spécialité : _____

Mention : _____

UC₁ uniquement (cocher la case)

Date de début de formation : _____

Date de fin de formation : _____

Lieu où se déroulent les interventions réalisées dans le cadre de l'Organisme de Formation :

Volume horaire des cours en organisme de formation : _____

Nombres de séances de Mise en Situations d'Animation : _____

Cette fiche doit être complétée par :

- **Le calendrier prévisionnel de la formation contenant les différentes séquences de formation et leurs caractéristiques : forme (théorie, pratique), lieu (en centre de formation ou en club), durée et dates prévues,**
- **L'équipe des formateurs : Nom, Prénom, Situation Professionnelle, Responsabilités FSGT, Coordonnées,**

L'ensemble est transmis 1 mois avant le début de la formation au secrétariat du Domaine Formation qui, après consultation de la CFA, habilite la formation.

ENCADRE RESERVE AU DOMAINE FORMATION :

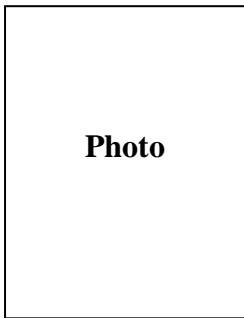
N° d'habilitation : **PACA 08** / _____

Fait à : _____

Le : _____

Nom et Signature :

Cachet :



FICHE SIGNALÉTIQUE DU STAGIAIRE

Photo

NOM : _____

PRENOM : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date de naissance et lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Situation professionnelle : _____

Grade de judo –ju-jitsu : _____

Titre de secourisme : _____

Titre d'arbitre : _____

Titre de commissaire sportif : _____

Autres diplômes obtenus :

Expériences d'encadrement du judo ju-jitsu :

Autres expériences d'animation :

Club du stagiaire :

Nom du club : _____

N° de licence : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Nom et prénom du correspondant : _____

Fonction : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Tuteur :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code postal et ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Fonctions dans la structure : _____

Qualifications :

Allègements de formation proposés par l'organisme de formation :

La proposition d'allègement mentionnée ci-dessous par le jury, porte sur le volume de formation dont est susceptible d'être dispensé le stagiaire, et non sur les épreuves de certification, dont la validation est nécessaire en vue de l'obtention du diplôme.

Formations suivies, diplômes obtenus ou expériences acquises	Module ou unité de formation

Vu et accepté, le stagiaire
Date et signature :

Le responsable de formation
Date et signature :

Unités de compétences ou de formation déjà acquises :

Au vu des justificatifs joints au présent livret, le stagiaire est dispensé de la certification des unités de compétences ou de formation (UC acquises par VAE ou sur une formation antérieure).

Nature et intitulé de la dispense	Unité de compétence ou de formation concernée

Vu et accepté, le stagiaire
Date et signature :

Le responsable de formation
Date et signature :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

➤ Je soussigné(e) (Nom et prénom) _____
atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et mentionnés dans le présent livret ainsi que sur le dossier de positionnement, m'engage à transmettre sans délai toute modification à l'organisme de formation.

Date et signature du stagiaire :

➤ Je soussigné(e) _____ coordinateur(trice)
pédagogique de la formation, atteste au nom du responsable du comité départemental ou de la ligue, que l'inscription du titulaire du présent livret a été validée par l'équipe de formateurs de cette session conduisant à la délivrance du Brevet Fédéral d'Animation

- spécialité
- mention

Date, signature et tampon :

➤ Je soussigné(e) Président(e) du club, atteste que le titulaire du présent livret est impliqué dans des animations sportives du club et qu'il possède les dispositions nécessaires pour suivre une formation dans le cadre du Brevet Fédéral d'Animation.

Date, signature et tampon :

LES 3 MENTIONS DU BREVET FEDERAL SPECIALITE JUDO JU-JITSU

Le brevet fédéral spécialité judo ju-jitsu, mention « assistant – moniteur »

Passerelles possibles vers le brevet fédéral mention « moniteur 1^{er} degré »

Accès à la formation

La formation est accessible à partir de 16 ans et ceinture marron

Conditions de délivrance

17 ans et ceinture marron
PSC1 ou équivalent
titre de commissaire sportif FSGT

Profil

Compétence à assister ou remplacer bénévolement des moniteurs ou professeurs titulaires.
Ne peut pas délivrer de grade kyu.
Le mineur ne peut intervenir qu'en présence d'un adulte qualifié

Programme de formation

4 UF techniques :
- Technique judo debout
- Technique judo au sol
- Technique ju-jitsu
- Kata

1 UF : Pédagogie (encadrement en club sous tutorat)
1 UF : le club, la FSGT et les responsabilités associatives

Le brevet fédéral spécialité judo ju-jitsu, mention « moniteur 1^{er} degré »

Passerelles possibles vers le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS)

Accès à la formation

La formation est accessible à partir de 16 ans et ceinture marron

Conditions de délivrance

18 ans
ceinture noire 1er dan délivrée par la CSDGE
PSC1 ou équivalent

Profil

Compétence à enseigner de manière autonome et à titre bénévole.
Peut délivrer des grades kyu (jusqu'à la ceinture marron)

NB : brevet pouvant être délivré sur demande et justification d'une qualification professionnelle d'enseignement du judo ju-jitsu.

Programme de formation

UC1 : unité de compétences générale
- Pédagogie générale
- Biologie appliquée au sport
- Code du sport
- Méthodologie de l'entraînement
- Lutte contre le dopage
- Identité de la FSGT

UC2 : unité de compétences de la spécialité judo ju-jitsu
- 6 UF techniques :
- Technique judo debout
- Technique judo au sol
- Technique ju-jitsu
- Kata
- Arbitrage
- Jeux d'opposition

- 1 UF Pédagogie (encadrement en club sous tutorat)

Le brevet fédéral spécialité judo ju-jitsu, mention « moniteur 2^{ème} degré »

Passerelles possibles vers le Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS)

Accès à la formation

La formation est réservée aux titulaires du brevet fédéral du 1er degré ou d'une qualification professionnelle de judo ju-jitsu

Conditions de délivrance

brevet fédéral 1er degré
ceinture noire 2ème dan délivrée par la CSDGE

Profil

Compétence à enseigner de manière autonome, à délivrer des grades kyu et à former des cadres (futurs moniteurs, arbitres, commissaires)

Programme de formation

4 UF techniques :
- Technique judo debout
- Technique judo au sol
- Technique ju-jitsu
- Kata

1 UF : Pédagogie (approfondissement)
1 UF : Réglementation du sport

La mention « moniteur 1^{er} degré » peut être délivrée au licencié FSGT ayant 18 ans après validation de deux unités de compétences :

1) l'unité de compétence n°1 (transversale quelle que soit l'activité sportive),

Le stagiaire rédige un projet pédagogique à partir de l'exemple de son club et sur la base de la trame proposée par le formateur (voir annexe 4).

2) l'unité de compétence n°2, pour laquelle il faut satisfaire :

a) à 6 unités de formation techniques :

UF technique judo debout

Le stagiaire démontre en statique, sans explication verbale, 8 techniques tirées au sort par le formateur dont :

- 2 techniques d'épaule et de bras ;
- 2 techniques de hanche ;
- 2 techniques de jambe ;
- 2 sutemi et maki komi.

Critères de jugement : exécution de la forme fondamentale en insistant sur les trois phases Tsukuri, Kuzushi et Kake. Le stagiaire doit satisfaire à au moins cinq techniques sur les huit.

UF technique judo au sol

Le stagiaire démontre en statique, sans explication verbale, 8 techniques tirées au sort par le formateur dont :

- 2 immobilisations et pour chacune d'elles une sortie ;
- 2 clefs de bras ;
- 2 étranglements ;
- 2 entrées parmi les 5 situations suivantes :
 - Uke sur le dos, Tori de face
 - Uke sur le dos, Tori une jambe prise
 - Tori sur le côté d'Uke en position quadrupédique,
 - Tori en dessous d'Uke en position quadrupédique,
 - Tori derrière l'épaule d'Uke sur le côté

Critères de jugement : exécution de la forme fondamentale en insistant sur le contrôle d'Uke. Le stagiaire doit satisfaire à au moins cinq techniques sur les huit.

UF technique ju-jitsu

Le stagiaire démontre les 3 premières défenses des 5 séries d'attaques et de défenses imposées (se référer au dossier de formation). Puis, il démontre :

- 2 défenses sur saisies différentes
- 2 défenses sur atemis différents

en respectant la chronologie esquive ou parade ou blocage, riposte par atemi, projection et contrôle final de l'adversaire. Enfin, il réalise un kakari geiko d'atemi : 1 min 30 dans chacun des rôles.

UF kata

Le stagiaire démontre en entier le nage no kata. Critère de jugement : autonomie et précision des mouvements.

UF arbitrage

Le stagiaire participe à :

- un stage d'arbitrage ;
- un stage de commissaire sportif ;
- et officie en qualité d'arbitre à 3 manifestations FSGT et en qualité de commissaire sportif à 3 manifestations FSGT.

Pour chacune des manifestations, le stagiaire fait l'objet d'une évaluation par le responsable de l'arbitrage.

UF jeux d'opposition

Le stagiaire participe à un stage de formation à l'animation des jeux d'opposition et anime une séance sous tutorat pédagogique.

b) à l'unité de formation pédagogie :

Le stagiaire prépare et anime une séance. Cette séance, suivie d'un entretien, est évaluée par un jury désigné par l'organisme de formation.

Critère de jugement : autonomie et maîtrise technique du stagiaire.

Le référentiel des savoirs et savoirs faire est décrit en annexe.

COMPLEMENTS DE CERTIFICATION

- grade de 1^{er} dan délivré par la CSDGE ;
- attestation de secourisme (PSC1 ou équivalent).

EQUIVALENCES

Les titulaires du BEES 1^{er} degré option judo ju-jitsu ou de toute qualification professionnelle d'enseignement du judo ju-jitsu au moins du même niveau obtiennent de sur leur demande le brevet fédéral FSGT spécialité judo ju-jitsu, mention « moniteur 1^{er} degré ».

Le titulaire d'un ancien brevet fédéral (*brevet fédéral d'animateur de judo ou du brevet fédéral de moniteur de judo du 1^{er} ou 2^{ème} degré*) peut obtenir le brevet fédéral d'animation spécialité judo ju-jitsu, mention moniteur 1^{er} ou mention moniteur 2^{ème} degré, s'il valide l'unité de formation *technique ju-jitsu* correspondante.

DISPENSES

Les titulaires d'un titre d'arbitre FSGT sont dispensés du stage d'arbitrage et de leur participation aux 3 manifestations FSGT. Les titulaires d'un titre de commissaire sportif FSGT sont dispensés du stage de commissaire sportif et de leur participation aux 3 manifestations FSGT.

Les titulaires d'un titre d'arbitre délivré par une autre fédération sportive sont dispensés du stage d'arbitrage. Les titulaires d'un titre de commissaire sportif délivré par une autre fédération sportive sont dispensés du stage de commissaire sportif. Dans ces deux cas, ils ne sont pas dispensés de leur participation aux 3 manifestations FSGT correspondantes.

Les titulaires du brevet fédéral FSGT spécialité judo ju-jitsu mention « assistant moniteur », sont dispensés de l'UF technique judo au sol et de l'UF technique judo debout de la mention « moniteur 1^{er} degré ».

PASSERELLES VERS D'AUTRES CERTIFICATIONS

Passerelles vers le CQP APAM : certificat de qualification professionnelle d'assistant professeur d'arts martiaux, mention judo ju-jitsu : Les titulaires du brevet fédéral de moniteur de judo FSGT du 1^{er} degré ou du brevet fédéral 1^{er} degré FSGT option judo ju-jitsu avec trois années d'expérience au moins, attestées par la ligue régionale FSGT, sont allégés du stage pédagogique et de la formation en centre, s'ils sont titulaires du 2^{ème} dan.

Passerelles vers le BPJEPS judo ju-jitsu (à 4 UC) : dispense des exigences préalables à l'entrée en formation et à la mise en situation professionnelle, obtention de droit de l'unité capitalisable 1 (encadrer un public).

POUR INFORMATION :

Le titulaire du CQP assistant professeur d'arts martiaux mention judo-jujitsu, s'il est 2^{ème} dan, est dispensé :

- des tests liés aux exigences préalables requises pour accéder à la formation ;
- de la vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique ;

Il obtient, sur demande auprès du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, l'unité capitalisable quatre (UC4) "encadrer le judo-jujitsu en sécurité" du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "perfectionnement sportif" mention "judo-jujitsu" s'il justifie d'une expérience d'encadrement technique en sécurité du judo-jujitsu d'une durée de trois cents heures au sein d'une association sportive agréée ou d'un établissement d'activités physiques et sportives déclaré. L'expérience au sein d'une association affiliée à la Fédération française judo, jujitsu, kendo et disciplines associées est attestée par le directeur technique national judo, jujitsu, kendo et disciplines associées. L'expérience au sein d'une association

sportive agréée ou d'un établissement d'activités physiques et sportives déclaré est attestée, sur présentation de pièces justificatives, par le directeur régional de la jeunesse, de sports et de la cohésion sociale.

LES ANNEXES

Annexe 1 : Calendrier de la formation

Annexe 2 : Equipe de Formateurs

Annexe 3 : Suivi du tutorat en club

Annexe 4 : Fiche d'évaluation en situation d'animation

Annexe 5 : Référentiel de certification

Annexe 6 : Référentiel des savoirs et savoir-faire

Annexe 7 : proposition de plan détaillé pour l'UC 1

Annexe 8 : Attestation de compétences

ANNEXE 1
CALENDRIER DE LA FORMATION

ANNEXE 2
EQUIPE DE FORMATEURS

La coordination de l'équipe de formateurs et l'organisation pédagogique sont assurées par

Nom Prénoms	Diplômes	Responsabilités FSGT	Coordonnées	Expérience d'animation ou de dirigeant

ANNEXE 3
SUIVI DU TUTORAT EN CLUB

Date	Lieu et public	Jeux ou Thèmes pédagogiques abordés	Nom et signature du tuteur
1/			
2/			
3/			
4/			
5/			
6/			
7/			
8/			
9/			
10/			
11/			
12/			
13/			
14/			

ANNEXE 4
FICHE D'EVALUATION EN SITUATION D'ANIMATION

Contenus/ attendus

- Préparer une action d'animation
- Animer l'action (justifier ses choix)
- Maitriser la sécurité
- Maitriser les techniques de l'activité

Critères d'observation Mise en Situation d'Animation, le stagiaire doit prendre en compte les principaux paramètres de :	Eval 1			Eval 2		
	-	=	+	-	=	+
Organisation péda : le stagiaire a-t-il pris en compte les notions de :						
- temps + matériel + placement						
Préparation, avec l'aide du tuteur, des séances (fiche de séance, co-animation avec le tuteur)						
- sécurité (prévention des risques + pharmacie + tel + réglementation)						
- groupe (créé une dynamique + discipline + encouragement)						
Situation péda : l'intervention est-elle adaptée au public et à l'APS :						
- consignes / communication / démonstration						
- objectifs fixés sont cohérents et permettent une progression pédagogique						
- outils et techniques d'animation pertinents						
- analyse le niveau de pratique						
- définition et utilisation de critères de réussite (favorisant l'autonomie)						
Situation d'auto évaluation : le stagiaire sait-il :						
- s'adapter en cours d'animation						
- prendre en compte les remarques du tuteur pour améliorer son action						
- faire un bilan et en tenir compte pour améliorer la prochaine action						

Observations éventuelles 1 :

Observations éventuelles 2 :

Dates et signatures du tuteur Eval 1 : Eval 2 :	Signatures du stagiaire
---	-------------------------

ANNEXE 5

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Dans la mesure où l'on parle de COMPÉTENCE, les items du référentiel doivent être compris dans le sens de « être capable de ... ». Il s'agit ici du référentiel général et commun à toutes les spécialités sportives du brevet fédéral FSGT.

UC 1 – CONCEVOIR ET ELABORER UN PROJET PEDAGOGIQUE ADAPTE A SON ENVIRONNEMENT.

I - Préparer un projet d'animation.

- 1-1/ Analyser et identifier les caractéristiques des publics (âge, sexe, caractéristiques psychologiques, culturelles, intellectuelles, sociales, corporelles, niveau de pratique ...)
- 1-2/ Repérer les attentes et les motivations des publics,
- 1-3/ Promouvoir les intérêts éducatifs de la discipline,
- 1-4/ Repérer les contraintes (contextuelles et réglementaires),
- 1-5/ Identifier les ressources et les partenaires possibles,
- 1-6/ Prévoir des modalités de participation dans le sens de l'implication et de la responsabilisation des membres dans la conduite du projet.

II - Concevoir et préparer une action pédagogique

- 2-1/ Planifier sur la saison une action de formation sous forme de cycles (fondamentaux de l'activité (technique, tactique et physique) / motivations et niveau du public),
- 2-2/ Préparer une séance en formulant des objectifs, des tâches (buts, conditions de réalisation et critères d'évaluation + variantes), une organisation matérielle et une planification des différents temps,
- 2-3/ Prendre en compte et anticiper les mesures de sécurité et les besoins particuliers des différents publics,
- 2-4/ Choisir une méthode pédagogique adaptée aux capacités du public (découverte, modèle, ...),
- 2-5/ Justifier son organisation de séance par des fondements scientifiques (sciences biologiques).

III - Participer au fonctionnement du club

- 3-1/ S'intégrer à la vie du club en établissant les relations nécessaires et adaptées avec les membres actifs du club en fonction de leur rôles, fonctions et statuts (informer, rendre des comptes, solliciter, ...),
- 3-2/ Prendre en compte le projet de club et les obligations légales et réglementaires,
- 3-3/ Présenter un projet et des bilans d'activité.
- 3-4/ Eventuellement s'intégrer dans une équipe de travail.

IV - Contribuer à l'organisation de son activité

- 4-1/ Contribuer à la programmation de l'activité sur la saison (constitution de groupes de niveau, calendrier ...),
- 4-2/ Etre à l'écoute de adhérents et prendre en compte leurs demandes,
- 4-3/ Gérer un parc à matériel et l'utilisation des équipements voire des locaux (achat, prêt, entretien, hygiène, ...),
- 4-4/ Participer aux procédures administratives liées à l'activité (inscriptions, licences, réservation de salles, ...).

UC 2 – PREPARER ET ENCADRER UNE ACTION D'APPRENTISSAGE OU D'ANIMATION DANS SA DISCIPLINE.

V - Mettre en œuvre une relation adaptée au contexte en créant une dynamique de groupe attractive

- 5-1/ Avoir des attitudes pédagogiques et sécuritaires permettant de susciter un niveau d'engagement important des pratiquants dans l'activité,
- 5-2/ Adapter le rythme et le contenu de la séance en fonction du public,

VI - Initier et perfectionner pour rendre autonome et responsable

- 6-1/ Créer des séquences de formation en référence du cursus fédéral et/ou de la planification établie,
- 6-2/ Mettre en œuvre des situations d'apprentissage adaptées aux capacités et aux besoins du public en justifiant ses choix pédagogiques (organisation, contenu et démarche),
- 6-3/ Evaluer le niveau et la progression des pratiquants en situation,
- 6-4/ Réguler ses interventions pour les adapter aux niveaux de réussite des pratiquants,
- 6-5/ Initier les élèves à l'analyse de leur propre pratique et faciliter leur accès à l'autonomie,
- 6-6/ Evaluer et réguler son action de façon globale.

VII - Gérer les contraintes liées à l'utilisation des sites de pratique et du matériel en répondant au mieux aux exigences pédagogiques, réglementaires et de sécurité.

- 7-1/ Respecter et faire respecter les dispositions réglementaires qui s'imposent sur le site,
- 7-2/ Aménager le site pour favoriser les apports pédagogiques en garantissant la sécurité des pratiquants et des tiers,
- 7-3/ Gérer l'organisation matérielle afin d'optimiser les temps de pratique,
- 7-4/ Veiller au bon état de fonctionnement du matériel et des équipements du club et éventuellement participer à la maintenance voire à la gestion du parc à matériel,
- 7-5/ Eventuellement conseiller les pratiquants dans leur équipement personnel.

VIII - Mobiliser les connaissances

- 8-1/ Prévenir les comportements à risque pour la santé et les principales pathologies associées à la pratique de sa discipline,
- 8-2/ Rappeler les notions juridiques de la responsabilité liée à l'encadrement de l'activité.

IX - Faire preuve de maîtrise

- 9-1/ Montrer sa capacité à la démonstration des techniques élémentaires de l'activité,
- 9-2/ Agir efficacement en cas d'accident, d'incident ou de blessure au cours d'une séance d'activité (Protéger, alerter, surveiller).

ANNEXE 6

REFERENTIEL DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Unité de formation : technique judo debout :

- savoir reconnaître les composantes fondamentales des techniques du judo debout ;
- savoir classer les mouvements en fonction des formes de corps de base ;
- savoir reproduire en statique les mouvements de base du judo debout ;
- nommer chacune des techniques étudiées.

Unité de formation : technique judo au sol :

- savoir reconnaître les composantes fondamentales des techniques du judo au sol ;
- savoir reproduire les mouvements de base du judo au sol (immobilisations, retournements, clefs de bras et étranglements) ;
- nommer chacune des techniques étudiées.

Unité de formation : technique ju-jitsu

- savoir reconnaître les composantes fondamentales des techniques de ju-jitsu (différents atemis, saisies ...) ;
- savoir reproduire les principales techniques d'attaque et de défense ;
- savoir présenter des techniques de défense adaptées à des techniques d'attaque de base ;
- savoir nommer chacune des techniques étudiées.

Unité de formation : kata :

- réaliser en entier le nage no kata.

Unité de formation : pédagogie spécifique :

- savoir construire et d'animer sous tutorat pédagogique des séances de judo ju-jitsu dans un club FSGT.

Unité de formation : arbitrage :

- officier de manière autonome en qualité d'arbitre et de commissaire sportif des manifestations de judo ju-jitsu FSGT.

Unité de formation : jeux d'opposition

- savoir repérer les différentes familles des activités physiques de combat
- illustrer ces familles par des exemples de styles de combat
- citer des verbes d'action motrice correspondant aux familles d'activités physiques de combat
- situer la place des jeux d'opposition dans le champ des activités physiques de combat
- définir les enjeux éducatifs des jeux d'opposition
- définir l'intérêt et de construire des situations d'animation de bataille de territoire
- définir l'intérêt et de construire des situations d'animation de bataille d'objet
- définir l'intérêt et de construire des situations d'animation de bataille de position
- savoir construire des séances liant les trois types de batailles

ANNEXE 7

UNITE DE COMPETENCES N°1 – PROJET D'ANIMATION EN CLUB

La 1^{ère} épreuve certificative du Brevet Fédéral d'Animation consiste à évaluer les capacités à mettre en place un projet d'animation en adéquation avec le public et les objectifs du club.

Suite à votre stage en club, vous devrez élaborer un dossier écrit et le présenter lors d'un entretien avec un jury (durée totale : 30' – soit 15' de présentation et 15' d'échanges). Vous pourrez pour cela vous appuyer sur la trame suivante qui vous guidera tout au long de votre stage.

I - LE CLUB

Organisation de l'activité sur la saison

Les entraînements/ matches/ tournois/ stages ... des différentes équipes
Animations extra-sportives
Moyens en termes humains, matériels et équipements
Quel est votre rôle dans le fonctionnement du club ?
Votre club comprend-t-il plusieurs sections sportives ?

Organisation administrative

Gestion des inscriptions (documents à fournir) et des licences ?
Votre club est-il déclaré Établissement des APS et agréé Sport ?
Quel est la date de création de l'association et la date de la dernière parution au JO ?
La composition du conseil d'administration et du bureau de l'association ?
Comment est élu le président ?
Le club a-t-il un règlement intérieur ?
Le club est-il affilié à plusieurs fédérations ?

Organisation financière

Quelle est la principale ressource du club ?
Les comptes sont-ils équilibrés cette année ?
Quels sont les principaux partenaires financiers du club ?

II - LE PUBLIC

Nombre d'adhérents et évolution par rapport à l'année dernière ?
% de nouveaux joueurs cette année ?
Quelles sont les caractéristiques de vos adhérents (âge, sexe, niveau de pratique, CSP, ...) ?
Quelles sont leurs motivations ?
Homogénéité du niveau de pratique du groupe ?
Cohésion du groupe (leader) ?

III – LES OBJECTIFS DU PROJET

Santé, détente, éducatif, affinité, social, compétition...
Sportif : découverte, initiation, perfectionnement, développement corporel

IV – LES SEANCES D'ANIMATION

Au moins 5 séances avec une progression pédagogique entre les séances

ANNEXE 8
ATTESTATION DE COMPETENCES
BREVET FÉDÉRAL D'ANIMATION FSGT SPÉCIALITÉ JUDO JU-JITSU
MENTION MONITEUR 1ER DEGRÉ

Nom - Prénom :

N° de livret de formation :

UC 1 : unité de compétences générales (commune à toutes les activités sportives FSGT)

Validation de l'UC 1 :
 Date, nom et signature

UC 2 : unité de compétences de la spécialité judo ju-jitsu

UF 1 : technique judo debout Signature	Date : Lieu : Jury:
UF 2 : technique judo au sol Signature	Date : Lieu : Jury:
UF 3 : technique ju-jitsu Signature	Date : Lieu : Jury :
UF 4 : Kata Signature	Date : Lieu : Jury :
UF 5 : pédagogie spécifique Signature	Date : Lieu : Jury :
UF 6 : arbitrage Signature	Date : Lieu : Jury :
UF 7 : jeux d'opposition Signature	Date : Lieu : Jury :

Certifié exact.

Le coordonnateur de la formation.

Date et signature.